

Décision n° 20018-002

Décision portant délégation de signature

Le Président de l'EP Campus Condorcet

Vu le décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Décide :

Article 1 :

M. David Bérinque, directeur général de l'EP Campus Condorcet, reçoit délégation de signature à l'effet de signer en mon nom tous les actes ne portant pas engagement financier, et notamment ceux liés aux procédures de marché public ou de contrat de partenariat lancées par l'EPCS Campus Condorcet.

Article 2 :

M. David Bérinque, directeur général de l'EP Campus Condorcet, reçoit délégation de signature à l'effet de signer en mon nom les contrats, marchés et conventions financières dans les limites des délégations qui m'ont été accordées par le conseil d'administration, sans excéder la somme de trente-mille euros.

Saint-Denis La Plaine, le 12 janvier 2018

Jean-Marc Bonnisseau

Président de l'Etablissement public Campus Condorcet

Délégation David Bérinque



Dix partenaires pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales.

- CNRS** Centre national de la recherche scientifique
- EHESS** École des hautes études en sciences sociales
- ENC** École nationale des chartes
- EPHE** École pratique des hautes études
- FMSH** Fondation maison des sciences de l'homme
- INED** Institut national d'études démographiques
Université
- Paris 1** Panthéon-Sorbonne
Université
- Paris 3** Sorbonne Nouvelle
Université
- Paris 8** Vincennes - Saint-Denis
Université
- Paris 13** Nord

c/o MSH Paris Nord
4 rue de la Croix-Faron
93210 Saint-Denis La Plaine
Tél.+33 (0)1 55 93 93 34
Fax+33 (0)1 55 93 93 35
campusecondorcet
@campus-condorcet.fr
www.campus-condorcet.fr